

# Les atouts du Plancher Chauffant/Rafraîchissant Basse Température : **PCRBT**

**Le PCRBT est un émetteur de chaleur intégré au sol de la maison, constitué de tubes dans lesquels circule un liquide restituant la chaleur aux pièces à chauffer**

- **Hygiène irréprochable** : pas de mouvements d'air et de poussière provoqués par le système de chauffage
- **Chaleur homogène** : sensation de chaleur uniforme sur toute la surface de la pièce, même en grande hauteur
- **Facilité d'entretien et fiabilité** : peu de maintenance locale
- **Confort visuel et esthétique** : pas de gaines ou de tuyaux apparents le long des parois (sols, murs, plafonds), pas de radiateur
- **Économies (matériau et mise en œuvre)** : très compétitif par rapport aux autres émetteurs hydrauliques
- **Respect de l'environnement.**



**cochebat**  
le confort hydraulique du bâtiment

**Le PCRBT répond aux exigences HQE®**

## LE PCRBT ÉQUIPE PRÈS D'UNE MAISON NEUVE SUR DEUX.

À CE JOUR, PLUS DE 3 PCRBT INSTALLÉS SUR 10 SONT DES SYSTÈMES CERTITHERM.

CERTITHERM, la Marque de Qualité Cochebat créée en 2011.

Elle garantit le niveau de performance thermique d'un système de surfaces (plancher, mur, plafond) chauffantes/rafraîchissantes par eau basse température.

Tous les systèmes prétendant à la reconnaissance CERTITHERM doivent justifier de constituants conformes aux normes, aux DTU ou avis techniques en cours. Les isolants du système doivent répondre à une résistance thermique de :

- 0,75 pour les planchers intermédiaires ou les planchers bas isolés;
- 2,4 dans tous les autres cas.

Elle atteste que les systèmes PCRBT et murs et plafonds sont des solutions performantes pour la RT 2012 dans le calcul des consommations globales du bâtiment.



FACE AUX EXIGENCES DE LA RT 2012,  
LE PCRBT EST UNE SOLUTION PERFORMANTE EN REGARD  
DES SOLUTIONS DE CHAUFFAGE À EAU CHAUDE.

*Le PCRBT représente grâce à la régulation pièce par pièce*

- 10% de gain de Cep
- 3% d'économie sur les matériaux utilisés pour une maison type
- 5 à 10% d'économies potentielles sur la consommation.

### Part du PCRBT

Le PCRBT est installé à :

- 80 % dans la Maison individuelle
- 15 % dans le Tertiaire
- 5 % dans le Collectif



## COCHEBAT, c'est :

- 13 entreprises adhérentes
- 1 membre correspondant
- 250 M€ de C.A.\*
- 80% du marché



→ [www.cochebat.org](http://www.cochebat.org)  
→ [www.certitherm.fr](http://www.certitherm.fr)

\* Pour les activités d'hydrodistribution et plancher chauffant autour des tubes polymères.



LA MARQUE  
DE QUALITÉ DE

